

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

France Télévisions Question écrite n° 40895

Texte de la question

M. Philippe Plisson, Président du groupe d'amitié France-Niger, attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la suppression de l'Agence internationale de l'image de télévision (AITV). Cette décision prise par la direction de l'information de France télévisions, pour des raisons budgétaires, mais également suite à la remise en question de son utilité et pour donner aux Africains plus d'autonomie en termes de production et de diffusion de l'information, selon les dire de M. Thierry Thuillier, directeur de l'information de France Télévisions, entraînera la suppression des postes des salariés - journalistes et PTA - basés à Paris mais également des correspondants pigistes de l'AITVS en Afrique. Cependant, les syndicats contestent le chiffre de 3 millions d'euros de financement pour l'AITV. En outre, la réalité du continent africain ne permettra pas la production de programmes. Et finalement, AITV alimente non seulement la plupart des journaux du continent ainsi que les chaînes françaises TV5, France 24 et France ô. Il l'interroge sur les mesures qu'elle compte prendre afin de sauvegarder AITV et afin de préserver l'ensemble du personnel de la situation dangereuse que constituerait, s'il se réalisait, cet abandon de missions de service public programmé par les dirigeants actuels de France télévisions.

Texte de la réponse

La ministre de la culture et de la communication rappelle que l'Agence internationale de l'image de télévision (AITV) est une agence de presse qui traite de l'actualité africaine et dont les images sont mises à disposition d'une cinquantaine de télévisions africaines par l'Agence française de coopération médias (CFI), l'opérateur de coopération audiovisuel du ministère des affaires étrangères et du développement international. Si l'AITV est aujourd'hui rattachée à France Télévisions, l'agence n'occupe pas une place centrale dans les missions du groupe, qui par ailleurs doit faire face à une contrainte de ressources importante. Les charges du service AITV ont excédé les ressources de 3,6 M€ en 2013. Ce déficit d'exploitation est attendu à 4,4 M€ en 2014, suite à la décision de CFI de se désengager progressivement de l'AITV. Dans le cadre du plan d'économies mis en oeuvre pour assurer le retour à l'équilibre des comptes de France Télévisions, comme prévu par l'avenant au contrat d'objectifs et de moyens (COM) 2013-2015, la société a décidé de fermer l'AITV. France Télévisions a dès lors ouvert aux 28 journalistes de l'AITV son plan de départs volontaires (PDV), lancé en mai 2014. La fermeture a eu lieu le 8 décembre 2014. À ce jour, sur les 28 salariés travaillant à l'AITV, 2 ont déposé une candidature au PDV et près de 15 autres devraient pouvoir être reclassés en interne (sur des postes laissés vacants par le jeu de mobilités résultant du PDV). Toutefois, afin de continuer à soutenir des télévisions africaines, notamment en Afrique francophone, le ministère des affaires étrangères et du développement international a décidé d'accorder à l'Agence France Presse (AFP) en 2015 et 2016 une subvention exceptionnelle d'aide au développement de 400 000 € par an, pour la fourniture d'un abonnement à son fil d'information à 16 chaînes francophones africaines considérées comme prioritaires dès la fermeture de l'AITV. Cette subvention est assortie de la possibilité d'utiliser à titre gratuit le réseau de diffusion de CFI. De plus, la couverture de l'actualité africaine fait bien partie des missions de service public, et sera notamment assurée par TV5 Monde, France 24 et France Ô, mais également par l'ensemble des autres antennes de France Télévisions, Radio France et France Médias Monde. L'activité des correspondants pigistes en Afrique n'est donc pas menacée. C'est bien uniquement la pratique de fourniture de programmes fabriqués en partie en France à destination des médias africains à laquelle il est mis fin, et CFI continuera son action en accompagnant la professionnalisation des journalistes africains sur place.

Données clés

Auteur: M. Philippe Plisson

Circonscription : Gironde (11e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 40895

Rubrique : Audiovisuel et communication Ministère interrogé : Culture et communication Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 29 octobre 2013, page 11165 Réponse publiée au JO le : 11 août 2015, page 6128